

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Décision du 11 juillet 2008 interdisant, en application des articles L. 5122-15, L. 5422-12, L. 5422-14 et R. 5122-23 à R. 5122-26 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, appareil ou méthode présenté comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit objet, appareil ou méthode possède les propriétés annoncées

NOR : *SJSM0820447S*

Par décision du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé en date du 11 juillet 2008 :

Considérant que Soleil Editions Incipit, La Talène, 84410 Bédoin, a fait paraître une publicité sur le site internet www.anti-douleur.eu en faveur d'objets présentés comme bénéfiques pour la santé avec des allégations telles que :

- Bagues Atlante : « (...) inexplicable immunité qui découle des "ondes" (...) L'une des propriétés de la bague est d'apporter une amélioration de l'état de santé » ;
- Bandage canal carpien Wondermag : « (...) soulagent rapidement la douleur et vous aident à retrouver le plein usage de votre main » ;
- Bandeau de tête Wondermag : « idéal pour soulager rapidement et efficacement tous les maux de tête » ;
- Ceinture silhouette Wondermag : « pour les douleurs abdominales » ;
- Bracelets cuivre : « (...) propriétés anti-rhumatismales et anti-inflammatoires du cuivre » ;
- Collier cervical actiflux : « soulagement rapide et durable des cervicalgies » ;
- Semelles magnétiques : « conçues comme des semelles orthopédiques (...) favorise la circulation sanguine et donc le retour veineux » ;
- Magnets 3800 Gauss : « Pour maux de gorge, douleurs au genou » ;
- Magwave : « thérapie (...) les douleurs localisées se dissipent rapidement » ;
- Masque magnétique de relaxation : « l'action sédative (...) vous aidera à lutter contre la migraine et l'insomnie » ;
- Médimag 2500 or : « Pour soulager rapidement de nombreuses douleurs, chroniques ou non » ;
- Puce magnétique : « Protégez votre cerveau contre les nuisances du téléphone portables (...) limite les incidences biologiques » ;
- Tasse Océane céramique : « (...) combat la constipation, réduit l'épaississement et la viscosité du sang, diminue les risques de calcul » ;

Considérant que le dossier justificatif fourni par la firme ne contient aucune donnée susceptible d'apporter la preuve scientifique de ces allégations,

la publicité effectuée par Soleil Editions Incipit, La Talène, 84410 Bédoin, sous quelque forme que ce soit, en faveur d'objets présentés comme bénéfiques pour la santé reprenant les termes visés ci-dessus est interdite.

La présente décision prendra effet trois semaines après sa parution au *Journal officiel* de la République française.